

Championnat D2  
Etoile filante  
demande l'annulation  
du match joué contre  
Gbohloe-Su P 4

**Vacances Utiles et Citoyennes 2014 à Kpalimé**  
Les meilleurs lauréats au BEPC  
récompensés, paradoxe aucun  
élève de la capitale Lomé,  
dans le Top 10 des meilleures  
moyennes P 5



# LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0177 du Jeudi, 21 août 2014 - 250 F CFA / Etranger 1€

## Media



**Le CONAPP  
dispose d'un  
site internet et  
d'un magazine** P 2

## Affaire d'escroquerie



**Pascal Bodjona  
annoncé  
devant le juge  
ce Jeudi  
matin...** P 2

## Prévention et riposte à la maladie à Virus Ebola



Les Médecins en tenu dans un camp d'isolement en Guinée

**Le Ministère de la santé  
met sur pied un comité de  
gestion** P 3  
**Un fond spécial est créé**

## Emploi des jeunes au Togo

**Une légère  
réduction du  
taux de  
chômage** P 3



**La foire  
Adjafi ouvre  
ses portes ce  
26 Août** P 4

## Affaire d'escroquerie Pascal Bodjona annoncé devant le juge ce Jeudi matin...



Pascal Bodjona

Affaire d'escroquerie, le feuilleton est encore très loin de livrer son dernier épisode. Alors que des informations faisant état d'une éventuelle extradition vers le Togo de Sow Bertin AGBA le présumé cerveau dans cette affaire, c'est l'ex Ministre de l'administration territoriale qui est annoncé ce jeudi matin devant le juge d'instruction du 4ème cabinet. Evolue-t-on vers un procès de cette affaire qui défraie la chronique politico judiciaire depuis près de 2ans.

L'affaire est née de la plainte pour escroquerie déposée courant mars 2011 par l'homme d'affaire Emirati Abass Youssef. Il aurait été délesté selon ses propres dires et grâce à divers stratagèmes impliquant un réseau

international de la rondlette somme de 50 millions de dollars soit plus de 25 milliards de f CFA par AGBA Bertin, le directeur général d'OPS sécurité. Ce dernier était sous mandat de dépôt dans le cadre de la détention préventive. La Cour suprême a ordonné récemment sa mise en liberté provisoire à l'issue de laquelle il a profité pour prendre la poudre d'escampete.

En effet, certaines mauvaises langues avancent à tort ou à raison que le fait que M. Bodjona ait à l'époque des faits facilité en sa qualité de directeur de cabinet du Chef de l'Etat une audience pour la victime avec le Président de la République aurait contribué à la mettre en confiance et à baliser ainsi la voie vers la mise en œuvre des scénarii préconçus. L'ancien collaborateur à ce jour clame toujours son innocence et cri à un acharnement politique contre sa personne. Lors d'une sortie médiatique il ya quelques semaines, Pascal Bodjona et son conseil avaient annoncé leur intention d'aller devant la cour de justice de la CEDEAO. ■

Fab

## Media Le CONAPP dispose d'un site internet et d'un magazine



Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) est désormais sur la toile le [www.conapp-togo.com](http://www.conapp-togo.com) dans les kiosques, on pourra en savoir un peu plus sur l'organisation et le monde de la presse par le biais de CONAPP MAG, un bulletin d'information paraissant tous les trois mois. Les deux instruments de communication ont été officiellement présentés au monde de la presse et au public lors d'une cérémonie à la Maison de la presse à Lomé. Ces deux outils vont contribuer à la visibilité du CONAPP et surtout des activités

menées sur le terrain. Le nouveau bureau élu à l'issue d'une Assemblée Générale en mai dernier « s'est inscrit dans une série de réformes et d'actions destinées à lui assurer une base juridique et institutionnelle ainsi qu'à renforcer sa cohésion » écrit en éditorial dans le premier numéro du magazine Jean Paul AGBOH-AHOUELETE président du CONAPP. CONAPP MAG fait 12 pages avec une dizaine de rubriques, il est distribué gratuitement. ■

DM



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC  
du 23 décembre 2010

### Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

### Comité de Rédaction

Schmidt EZA  
Dieudonné ESSOHANAM  
Sémy MAREKA  
Charles KEYEWA  
P. Fabrice

### Correcteur

S. Didier

### Infographie

Raphaël AHIALE

### Adresse

Route de Mission Tové, non loin du  
Petit Séminaire, Agoè  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 41 92 91  
13 BP 152 Lomé-TOGO

### Imprimerie

La Colombe

### Tirage

2000 exemplaires

## Alerte au virus Ebola Le dispositif mis en place jugé efficace

Malgré l'absence de cas suspect répertorié sur le territoire national, la fièvre à virus Ebola suscite toujours des inquiétudes aux autorités togolaises compétentes. A cet effet des dispositions ont été mises en place en vue d'une efficace prise en charge en cas de réception d'un éventuel patient. Vérifier l'efficacité de ces dispositions est de bon ton et a fait l'objet d'une rencontre d'évaluation hier. La rencontre a été présidée par le Premier ministre Arthème Séléagodji Ahoomey-zunu en présence du docteur Lucile Imboua, représentante de l'Organisation Mondiale de la Santé au Togo, des membres du gouvernement, du professeur Badjona Songne, vice-président du comité de prévention de la maladie ainsi que d'autres personnalités.

Il était question d'apprécier l'efficacité du dispositif mis en



place. Il en ressort selon les conclusions de l'expert mandaté par l'OMS que « les systèmes d'alerte précoce et de sécurité sont efficaces ; en théorie en tout cas car pour le moment et fort heureusement, aucun cas n'a été recensé dans le pays ». Il a également émis nombre d'observations et formulé des recommandations. Le Premier ministre pour sa part a souhaité qu'une

évaluation se déroule régulièrement en fonction de l'évolution de l'épidémie. Il a également recommandé une meilleure formation des personnels de santé face aux risques de contamination lors des soins apportés à des patients qui seraient atteints par le virus. La semaine dernière déjà, il rencontrait les acteurs locaux et les partenaires internationaux en vue d'intensifier l'action dans la prévention de la maladie et surtout en vue de voir dans quelle mesure les bonnes dispositions soient prises afin de bien gérer une éventuelle crise. Ebola a déjà franchi la barre de mille victimes à travers l'Afrique de l'ouest notamment en Sierra Leone, en Guinée, au Libéria et tout récemment au Nigéria, le premier cas transitant par l'aéroport international Gnassingbé Eyadema, d'où la vigilance des

autorités togolaises.

Maladie virale mortelle et très hautement contagieuse, le respect scrupuleux des règles d'hygiène, les contacts directs, la manipulation du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux et de personnes infectés, la manipulation des gibiers tels l'agouti, le rat, la souris, le porc épic, le lièvre, l'antilope, la chauve-souris, le chimpanzé, le gorille vivants ou morts nous permet de l'éviter. Cependant, en présence des symptômes comme la diarrhée sanglante, les selles noires, les saignements du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps, le sang dans les urines ainsi que dans les crachats et les vomissements, il nous revient de vite prévenir les autorités sanitaires au numéro vert 111. Dieu nous en préserve. ■

Démocrate

## Prévention et riposte à la maladie à Virus Ebola Le Ministère de la santé met sur pied un comité de gestion Un fond spécial est créé

La menace de propagation du virus Ebola prend de l'ampleur ces derniers jours en Afrique de l'ouest. Pour parer à toute éventualité, plusieurs pays de la sous région renforcent leur capacité de défense contre ce virus. Au Togo le ministère de la santé par arrêté a mis sur pied depuis hier 20 août un comité de gestion et de riposte de la maladie à virus Ebola.

C'est donc un comité composé d'une cellule de coordination des cellules techniques qui sont : la Cellule Information Education et Communication, des Cellules hygiène et assainissement, de prise en charge cellule laboratoire, cellule logistique et de veille. Chaque cellule est composée des personnes désignées ex qualité. Egalement ce comité prévoit des centres d'isolement et de prise en charge des cellules techniques régionales avec un comité de partenaires doté d'un fonds spécial.

Pour le ministère de la santé, ce comité de gestion de la maladie à virus Ebola va permettre de



Les Médecins en tenu dans un camp d'isolement en Guinée

renforcer les capacités nationales pour la prévention et le contrôle de cette maladie au Togo. L'objectif de ce comité est aussi de renforcer la coordination, l'intervention de lutte contre l'épidémie à tous les niveaux.

Par ces mesures, le ministère prévoit ainsi la surveillance active et l'alerte précoce pour faire face à une épidémie du virus Ebola dans le cadre de la

SIMR et celui du RSI 2005. Parmi les autres objectifs spécifiques figurent l'information au public et la mobilisation sociale ; les capacités de prise en charge médicale des cas suspects de la maladie à virus Ebola et psychosociale des survivants et des familles des victimes ; les capacités de diagnostics au laboratoire ainsi que les mesures d'hygiène et d'assainissement pour la prévention des contaminations au niveau des

structures sanitaires et dans la communauté.

Les cellules techniques sont représentées au niveau de chaque région sanitaire par : le directeur régional de la santé ; le point focal régional de surveillance épidémiologique ; le logisticien régional, le chef service régional IEC ; le chef service hygiène et assainissement, le chef laboratoire du CHR et du CHU

Kara pour la région de la Kara ; le médecin-chef de médecine du CHR et du CHU Kara ; le médecin-chef de pédiatrie du CHR et du CHU Kara.

Il est créé dans chaque centre hospitalier régional un centre d'isolement et de prise en charge d'éventuel cas de la maladie à virus Ebola. Cependant l'isolement du CHU est le site de référence national. Il faut rappeler que dans cet arrêté, chaque cellule élabore son plan de lutte qui sera intégré dans le plan global de gestion de l'épidémie cependant les différentes cellules peuvent s'adjoindre à d'autres compétence en cas de besoin.

Conscient de la stratégie à adopter, le ministère de la santé a créé un fonds d'aide spécial pour la gestion, la prévention et la riposte à la maladie à virus Ebola. Ce fonds spécial est alimenté par une dotation spéciale de l'Etat et des partenaires avec l'Organisation Mondiale de la Santé comme chef de file. ■

keyewa.

## Emploi des jeunes au Togo Une légère réduction du taux de chômage

25% de la population mondiale sera africaine en 2050 selon un rapport de l'UNICEF le même rapport ajoute que deux bébés sur cinq naissent en Afrique. Avec une espérance de vie la plus basse au monde, la population africaine très jeune est un réel souci pour les différents Etats confrontés aux problèmes d'emploi. Le Togo n'échappe pas à ces soucis. Les autorités depuis 2008 réfléchissent à des politiques et stratégies pour absorber cette jeunesse encline au chômage. Des projets et programmes d'insertion des jeunes sont initiés. Près de 11,47 milliards de francs CFA ont été mobilisés pour la promotion de l'insertion professionnelle des jeunes ce qui a permis de générer au total près de 13 000 emplois permanents et 114 000 emplois temporaires. Même si beaucoup d'efforts restent encore à faire, ces différentes initiatives en faveur de l'emploi se font sentir dans le quotidien des togolais et les statistiques sont là pour témoigner. En 2011, le taux de chômage qui était de 6,8% pour l'ensemble de la population est passé à



Volontaires prêtant serment (Images d'archives)

6,5% tandis que de 26,1% en 2006, le taux de sous-emploi est passé à 22,8% en 2011.

Parmi ces initiatives, on pourra citer le Programme du Volontariat National (PROVONAT). Bâti autour de 3 principaux objectifs, le PROVONAT a amélioré l'employabilité des jeunes, a mis à la disposition des structures œuvrant dans le développement des

ressources humaines complémentaires pour les aider à impulser leurs activités dans la mise en œuvre de leurs différents projets permettant au pays d'améliorer l'indicateur dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le programme a pour objectif l'employabilité des jeunes a permis à des jeunes d'acquérir des expériences professionnelles. Plusieurs volontaires

ont aujourd'hui trouvé un bon emploi grâce à cette expérience qu'ils ont pu acquérir. En effet, sur les 4 280 déployés depuis le début du programme, près de 1300 ont quitté le programme pour un emploi décent.

Le programme d'Appui à l'Insertion et au Développement de l'Embauche (AIDE) piloté par l'ANPE a aussi permis à plus de 2500 jeunes de faire l'expérience des entreprises privées afin d'enrichir leur curricula. On pourra citer également travers le Projet d'Appui à l'Insertion Professionnelle des Jeunes Artisans, qui permet aux jeunes artisans en fin d'apprentissage de recevoir une formation en entrepreneuriat et un accompagnement en matériel et de micro crédit pour le démarrage de leurs activités.

Autant d'initiatives de la part des autorités togolaises pour lutter contre le phénomène de chômage des jeunes qui trouble le sommeil de tous les dirigeants du monde entier. L'actualité internationale nous en dit long. ■

La rédaction.

## Championnat D2 Etoile filante demande l'annulation du match joué contre Gbohloe-Su



Le Club Etoile Filante du Togo s'estime victime de la mauvaise foi des responsables du Club Gbohloe-Su d'Aného lors sa rencontre comptant pour la 9ème journée du championnat national de la deuxième division jouée le dimanche 10 août 2014. Il dénonce la « tricherie » opérée par le Club des Lacs dans la liste des joueurs retenus pour ce match.

Réuni en séance extraordinaire à Lomé ce mercredi 13 août 2014, le Bureau exécutif du Club en intelligence avec le Comité Directeur de l'Etoile Filante du Togo a décidé de porter l'affaire au niveau des instances dirigeantes du Football togolais. La raison, le Club dénonce « la présence dans les effectifs de Gbohloe-Su, de deux joueurs

contre qui il formule une réserve pour non qualification ».

En effet, suite aux investigations menées par le Club et des preuves réunies, il apparaît clairement que les faits de faux et usage de faux, d'usurpation d'identité et d'utilisation des joueurs non qualifiés se sont révélés « avérés ».

Selon le communiqué, « l'un des joueurs incriminés s'est fait délivrer frauduleusement pour la même saison 2013-2014, deux licences par deux fédérations distinctes à savoir, la Fédération béninoise de football et la fédération togolaise de football sur la base de faux documents et pour deux clubs distincts ».

Le club qui évolue en deuxième division du championnat national de football entend se

faire rétablir dans ses droits et exige de la Fédération togolaise de football, l'application rigoureuse des textes régissant le football togolais en pareille situation de fraude constatée par un club dans les rangs de l'adversaire lors d'un championnat.

« Mais d'ores et déjà, l'Etoile Filante du Togo tient à mettre en garde contre toute

manipulation visant à banaliser cette procédure qu'elle a introduite pour se faire rétablir dans ses droits et informe qu'elle restera vigilante pour la bonne et sereine application des textes régissant notre football », avertit le communiqué qui précise par ailleurs :

« Par conséquent, le Bureau Exécutif de l'Etoile Filante du Togo tient à rassurer ses

supporters, sympathisants et le public sportif de sa détermination à aller jusqu'au bout de sa démarche et de sa volonté d'engager une action pénale en justice pour décourager ces pratiques qui érigent la tricherie en mode de fonctionnement et qui pourrait ternir l'image de notre football ».

**Ci-dessous le communiqué de presse**

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Bureau exécutif en intelligence avec le Comité Directeur de l'Etoile Filante du Togo réuni ce mercredi 13 Aout 2014 en séance extraordinaire à Lomé, à la faveur du Club porte à la connaissance de ses supporters, sympathisants et du public sportif togolais ce qui suit :

Le dimanche 10 aout 2014, l'Etoile Filante du Togo lors de sa rencontre comptant pour la 9ème journée du championnat national de la deuxième division avait formulé une réserve contre deux joueurs de GBOHLOE-SU des Lacs pour non qualification. Suite aux investigations menées par le Club et des preuves réunies, il apparaît clairement que les faits de faux et usage de faux, d'usurpation d'identité et d'utilisation des joueurs non qualifiés se sont révélés avérés. En effet l'un des joueurs incriminés s'est fait délivrer frauduleusement pour la même saison 2013-2014, deux licences par deux fédérations distinctes à savoir, la Fédération béninoise de football et la fédération togolaise de football sur la base de faux documents et pour deux clubs distincts.

Mais d'ores et déjà, l'Etoile Filante du Togo tient à mettre en garde contre toute manipulation visant à banaliser cette procédure qu'elle a introduite pour se faire rétablir dans ses droits et informe qu'elle restera vigilante pour la bonne et sereine application des textes régissant notre football.

Par conséquent, le Bureau Exécutif de l'Etoile Filante du Togo tient à rassurer ses supporters, sympathisants et le public sportif de sa détermination à aller jusqu'au bout de sa démarche et de sa volonté d'engager une action pénale en justice pour décourager ces pratiques qui érigent la tricherie en mode de fonctionnement et qui pourrait ternir l'image de notre football.

Signé

*Le Premier Vice Président*

**Me Koffi Sylvain MENSAH ATTOH**

## La foire Adjafi ouvre ses portes ce 26 Août 2014

Jamais deux sans trois on n'a l'habitude de dire souvent. Eh bien cet adage populaire, la foire Adjafi compte l'insérer dans ses habitudes désormais. Ainsi après les deux premières éditions qui ont sans doute été la vitrine des jeunes entrepreneurs, mais aussi qui ont permis aux jeunes vacanciers élèves et étudiants de renforcer leur capacité d'apprentissage, la troisième édition de la foire Adjafi vient confirmer une fois encore son rendez-vous de plate forme des jeunes entrepreneurs. En effet c'est du 26 août au 6 Septembre que la foire battra pavé sur l'aire du terrain du lycée d'Agoè. Cette troisième édition retiendra l'attention du public par son thème qui s'intitule « Entrepreneuriat une approche citoyenne pour l'épanouissement humain ». Par ce



Maxime MINASSEH, DG Foire Adjafi

thème on entend comment l'entrepreneuriat peut apporter le développement, mettre fin à l'oisiveté et amener le jeune à apporter sa pierre à l'édifice. Au cours de cette édition trois concours sont au programme. Le premier qui s'intitule l'étoile des jeunes artisans soumettra 50 couturières à une

série d'épreuves dont la première aura droit à une somme de 50.000 f. le second du nom de piédestal va récompenser de 500.000f le meilleur jeune entrepreneur exposant mais aussi vendeur de la foire ; le troisième concours quant à lui va offrir des stands aux 10 meilleurs jeunes. Plusieurs formations comme celle en entreprise, en affaire ou encore des rencontres professionnelles des plateaux Tv sont au programme. Il est aussi prévu à cette foire des pavillons VIP, une salle de 200 places, un parking auto. La foire est munie d'une connexion wifi. Il faut rappeler qu'au cours de cette foire seuls 24 stands de restaurations seront autorisés sur les 154 disponibles.■

Charles

## Vacances Utiles et Citoyennes 2014

# Les meilleurs lauréats au BEPC récompensés, paradoxe aucun élève de la capitale dans le Top 10 des meilleures moyennes



C'est le 17 avril dernier que la 5<sup>e</sup> édition du programme Vacances Utiles et Citoyennes (VUC) a pris fin. Après plus d'une semaine de séjour à Kpalimé, les 322 meilleurs lauréats du BEPC du Togo pourront se féliciter d'avoir acquis des connaissances éducatives.

Toujours fidèle à son objectif, le programme VUC vise à encourager la culture de l'excellence en milieu scolaire et contribuer ainsi à la citoyenneté de la jeunesse.

Pour cette 5<sup>e</sup> édition, les lauréats ayant une moyenne supérieure ou égale à 19 ont reçu des récompenses constituées de kits scolaires. Mais un élément a retenu notre attention : aucun élève de la capitale Lomé n'étaient parmi les 10 premiers. En effet après les deux premières places raflées par la préfecture des lacs la plupart sont venus des autres localités du pays notamment Ogou, Kéran, Kozah, sotouboua, il a fallu attendre la 11<sup>e</sup> place pour voir enfin pointer le nez un élève venant de la capitale Lomé.

Et pourtant la capitale en général est censée présenter plus d'atouts en matière d'infrastructures éducatives. : Les meilleurs établissements, les bibliothèques de renom et mieux encore des outils informatiques qui permettent plus de recherches. Mais la capitale c'est aussi les loisirs qui peuvent parfois détourner les élèves de l'utile. Et



justement le manque de loisirs en dehors de la capitale peut expliquer ces meilleures performances qui nous viennent des autres localités du pays. L'édition de cette année a été clôturée par la visite d'une délégation ministérielle composée de la ministre DOGBE, la ministre Dédé EKOUE et le Ministre AGADAZI ce dernier a rappelé aux enfants que quelque soit leur lieu de provenance, que le Togo est unique. Il les a aussi encouragé à maintenir le cap tout en se soumettant à leurs parents.

Le programme VAC quant à lui se poursuit au centre de vacance à l'espace Blue Zone à Lomé. Des journées éducatives et touristiques qui vont porter sur le thème « jeunesse et santé mentale » sont prévues du 26 au 28 août de cette année à l'intention des 350 meilleurs lauréats au BACI

## Liste des onze (11) premiers Lauréats au BEPC 2014

- 1<sup>er</sup> AWANYOH Dafi Marcelle 19,93 (Collège Littoral-Lacs)
- 2<sup>ème</sup> GNAGNO komi 19,64 (Collège Littéral-Lacs)
- 2<sup>ème</sup> ex N'KAWULA D'Torga Gèneviève 19,64 (CEG Assomption-Tchaoudjo)
- 4<sup>ème</sup> AGBALIOU Akparó 19,57 (CEG Kandé Ville1-Kéran)
- 5<sup>ème</sup> MEREZA Gnim 19,43 (CPL Le SavoirKara-Kozah)
- 6<sup>ème</sup> AFOUTOU KomlaMenssan 19,29 (Institut Gamaliel-Ogou)
- 6<sup>ème</sup> ex BABAKE Bide Estelle 19,29 (CEG PyaAkéi-Kozah)
- 8<sup>ème</sup> ALAZA Essodina 19,14 (Lycée YadèBohou-Kozah)
- 9<sup>ème</sup> AGBA Dolibe Jocelyne 19,07 (CEG Kara Tomdè-Kozah)
- 9<sup>ème</sup> ex IHUEZE UJIAH Chim-Etchezolam 19,07 (CPL Le Parisien-Sotouboua)
- 11<sup>ème</sup> AGBEMADON Codjo Juvénal 19,00 (Collège Protestant de Lomé-Golfe) ■

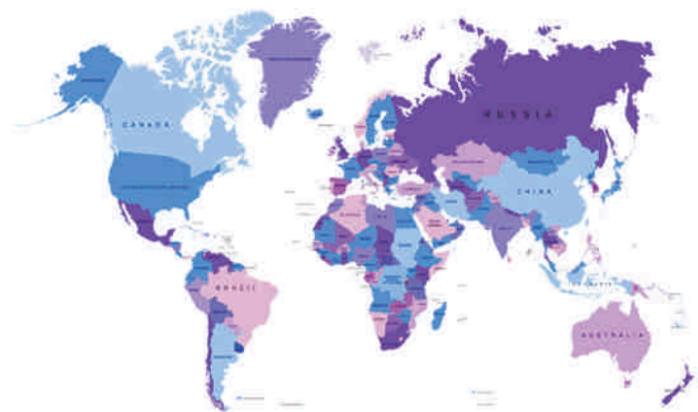
Keyewa



L'ORGANISATION INTERNATIONALE  
DE LA COOPERATION POUR LA PAIX  
DANS LE MONDE - AFRIQUE

ORGANISE LA CAMPAGNE

### « ON PEUT FAIRE QUELQUE CHOSE CONTRE LE TERRORISME »



PANORAMIQUE CRÉATIVE +228 90 39 51 62

#### DÉCOUVREZ POUR LA PRÉVENTION

- Pourquoi une personne qui va bien peut soudain mal aller ou connaître des échecs dans la vie.
- Les douze caractéristiques spécifiques qui vous aident à choisir intelligemment vos amis et vos associés.
- La raison pour laquelle vous pouvez vous sentir parfois tracassé, impuissant et submergé par votre environnement.
- Comment contribuer à réduire la menace apparente de votre entourage.
- La raison de base de toutes les disputes et de tous les conflits entre les gens.
- Pourquoi il peut sembler très difficile ou même impossible de résoudre certains conflits.
- Les nominations de chaque deux parties en conflit ouvert qui pourront être primés par l'Union Parlementaire Africaine pour leur réelle cessation des hostilités.

#### UTILISEZ POUR TOUTE RÉPONSE

- Des outils qui vous permettent de soulager quelqu'un du fardeau de l'oppression pour qu'il soit à nouveau heureux et vive bien.
- Des outils qui vous aideront à avoir davantage confiance en vous et à mieux maîtriser votre environnement.
- Des outils précis qui vous permettent de découvrir qui entretiennent des conflits et pourquoi cette découverte vous permet de résoudre n'importe quel conflit.
- Le couple lauréat du prix de la compréhension humaine de l'année ayant fait la preuve d'un haut niveau d'affinité de Réalité et de Communication.



(+228) 92 53 42 86 / 90 30 40 74



contact@faminon.org / www.faminon.org

## Dégâts collatéraux du virus EBOLA Le match Guinée-Togo en terre marocaine

L'épidémie à virus Ebola ne fait pas que des victimes humaines, l'économie des pays ouest africains en pâti sans oublier son influence sur la prochaine CAN. Le calendrier des éliminatoires est sérieusement perturbé. Les matchs dans les pays où l'épidémie est déclarée sont tout simplement délocalisés. C'est ainsi que le match Guinée-Togo prévu pour le 5 septembre prochain se jouera au stade Mohamed à Casablanca au Maroc.

Au départ, le Sénégal et le Mali étaient les pays d'accueil ciblés, en raison de leur proximité géographique avec la Guinée et le nombre important des Guinéens vivant dans ces pays. Finalement, ces premiers choix n'auraient pas bénéficié de l'adhésion de la Fédération Guinéenne de Football et du ministère des Sports. Suite à une décision de la Confédération Africaine de Football, la Guinée, foyer de départ du virus Ebola, a



été forcée de jouer son match à domicile dans un pays neutre, non affecté par le redoutable virus Ebola qui fait actuellement la Une de tous les médias internationaux.

Il faut rappeler que la Fédération Togolaise de Football avait écrit à la CAF pour demander la délocalisation de ce match comptant pour les éliminatoires de la CAN 2015. Le Togo et la Guinée évoluent dans le groupe E aux côtés du Ghana et de

l'Ouganda.

La CAN 2015 aura lieu du 17 janvier au 8 février. Le tirage au sort des quatre groupes de la compétition se déroulera le 26 novembre 2014 à Rabat. D'ici là nous espérons que l'expansion du virus Ebola sera maîtrisée par les différents Etats pour que la fête du football africain se déroule dans la quiétude. ■

Dick Mensah

## A mi-parcours de réalisation de son projet de décentralisation culturelle L'Ensemble Artistique Fako organise un point d'information

Le 26 juillet dernier, le projet de décentralisation culturelle et de renforcement de capacités des acteurs de l'art de la scène a été porté sur les fonds baptismaux par l'association culturelle Ensemble Artistique Fako et doit se poursuivre jusqu'au 12 septembre prochain. Visant à contribuer à l'épanouissement, à l'ouverture d'esprit au renforcement des capacités des artistes et des administrateurs culturels des régions du Togo, ce projet consiste à identifier et à former des artistes comédiens, des jeunes au montage et à la création de lumière de spectacles vivants, à faciliter les coproductions et surtout à contribuer à des échanges de compétences en mettant en réseaux les artistes de différents secteurs. A mi-parcours il est de bon ton qu'un état des lieux sur les activités déjà effectuées, les difficultés rencontrées ainsi que les projections à venir, se fasse. Ce qui a fait l'objet d'un point d'information avec les hommes des médias le jeudi 14 août dernier à l'espace culturel Fil bleu.

Basile Yawanké, coordonnateur du projet a souligné l'atmosphère fraternel et sérieux du

déroulement de la première phase du projet qui consiste en un atelier de théâtre qui a réuni une vingtaine d'acteurs en herbe togolais au Campus de Lomé : « *Initier les jeunes aux pratiques des arts de la scène et participer au renforcement de leurs capacités professionnelles leur permet de cultiver un esprit d'écoute et de sensibilité, l'improvisation théâtrale et ainsi que la culture d'autres valeurs en la matière comme le travail physique, la voix, le texte. C'est sur tout cela que ce premier atelier a porté* ». L'objectif est aussi de pouvoir décentraliser cette formation en faisant profiter aussi bien des talents de l'intérieur du pays. C'est d'ailleurs pourquoi une partie de la réalisation du projet notamment l'atelier de régie lumière serait prévu à l'intérieur. Le projet de décentralisation culturelle et de renforcement de capacités des acteurs des arts de la scène a l'appui du Fonds d'Aide à la Culture qui l'a financé à hauteur de près de 8 millions de FCFA et est exécuté par l'association culturelle Ensemble artistique Fako créée depuis septembre 2007, œuvrant dans les domaines de l'art et de la culture. ■

Démocrate

## Football Le championnat D3 démarre plutôt le 27 août



Ceux qui espéraient voir commencer le championnat national de football de 3e division devront patienter encore une semaine. Prévu pour démarrer cette semaine, cette compétition très rare organisée au Togo pourrait enfin commencer le 27 août prochain. C'est ce qu'annonce un

communiqué de la Fédération Togolaise de Football qui ne fournit aucune explication justifiant ce report. Toutefois le communiqué invite les clubs à poursuivre les formalités d'enregistrement de leurs joueurs suivant les procédures habituelles. ■

### REMERCIEMENTS & ANNONCES

Le Directeur de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) ex-SOTOCO La Communauté Catholique Ste Rita D'Agbonou Koéroma La Famille ADRY au Togo, au Bénin et au Ghana, M. ADRY N'dokpo Prosper, ses femmes et ses enfants à Adétikopé, M. ADRY Kokou Dodji à Accra au Ghana, Mme ADRY Adjo Judicaëlle et son enfant à Cotonou au Bénin, Rév Pasteur ADRY Komlan Hyacinthe, sa femme et ses enfants à Lomé, M. ADRY Bonchemin Christophe, Journaliste à Lomé et sa femme, Veuve EKLOU Houefa, épouse ADRY à Atakpamé Les familles TODJEHOUN, SOWOU, EKLOU, AGBODAZE, ZIDOL Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très cher et regretté:



ADRY Miwonou Nestor

Chauffeur à l'ex-SOTOCO à la retraite, pieusement endormi dans le Seigneur le 6 août 2014 dans sa 67ème année.

Les cérémonies funéraires se dérouleront selon le programme ci-après :

**Vendredi 22 août 2014**

20h : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt

22h : Veillée traditionnelle au domicile du défunt

**Samedi 23 août 2014**

6h : Chapelle ardente

7h 30 : Levée du corps

8h : Messe d'enterrement en l'église Ste RITA d'Agbonou-Koéroma,

10h : Inhumation au cimetière de Talo à Atakpamé.

Les salutations d'usage seront reçues au domicile du défunt

**Dimanche 24 août 2014**

Messe d'action de grâce en la même église à Agbonou-Koéroma

Maison mortuaire : Domicile du défunt à Atakpamé au quartier Agbonou Assiyéyé en face de la Direction Régionale de l'INAM

Préparatifs de la rentrée scolaire

## Le courroux du ministre Maganawe sur les chantiers de construction des salles de classe dans le cadre du projet PERI

Qui veut voyager loin ménage sa monture dit l'adage. La rentrée scolaire c'est dans un mois exactement c'est peut être long mais en même temps très court quand on connaît la tâche énorme qui attend en ce qui concerne les préparatifs. Pour le Ministre des enseignements primaire et secondaire il faut se lever tôt pour éviter toute surprise et les faits lui donnent raison. En tournée à l'intérieur du pays la semaine dernière Florent Maganawe a fait un constat très amer en ce qui concerne l'avancement des travaux de construction des bâtiments scolaires et salles de classe dans le cadre du Projet PERI (Projet Education et Renforcement Institutionnelle). Le ministre a eu raison de se lever tôt car les travaux n'ont pas



Chantier visité par le Ministre Manganawe (Photo Golfe Info)

avancé à certains endroits et pire des travaux réalisés ne répondent pas aux normes requises et ne sont pas conformes au cahier de charge.

Le projet PERI qui est à sa seconde phase d'exécution a pour but d'accroître la couverture scolaire et le taux de rétention de l'enseignement primaire de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de renforcer les capacités institutionnelles et communautaires en matière de

mise en œuvre et de gestion du projet.

Le PERI comporte trois composantes notamment la composante accès et rétention financé à hauteur de 22,6 millions de dollars avec pour objectif la mise en place d'infrastructures scolaires pour améliorer les conditions d'accueil et de rétention des enfants à l'école. Au total 815 salles de classes dont les trois quarts (612) en milieu rural seront construites et équipées.

La première phase du projet a permis de réceptionner en 2013 39 salles de classe il est prévu au mois de septembre et octobre, la réception d'autres ouvrages.■

La Rédaction



## CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 2157/14 /CNSS/DG/DA-SP

### COMMUNIQUE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a le plaisir d'informer le public qu'elle est propriétaire d'un immeuble sis à Baguida d'une contenance superficielle de 27 ha 25a 98ca, objet du Titre foncier N°21.583 RT issu de la fusion des titres fonciers n°13753, 5973 et 1814.

La collectivité KPELE HLOMADI élève des prétentions de droit de propriété sur ledit immeuble et a assigné la CNSS par devant le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé qui a ordonné une expertise immobilière afin de situer le TF n°21.583 par rapport à l'immeuble dont la collectivité KPELE HLOMADI prétend être propriétaire.

Sans attendre les résultats de l'expertise, il est revenu à la connaissance de la CNSS que la collectivité KPELE HLOMADI, estimant être propriétaire des lieux, aurait approché des éventuels acquéreurs en vue de la vente des parcelles de terrain issues du TF n°21.583.

La CNSS tient à rappeler à toute personne qui s'évertuerait ou s'aventurerait à acquérir des lots de terrain auprès de la collectivité KPELE HLOMADI dans ledit domaine, le ferait à ses risques et périls, car HLOMADI dans ledit domaine, le ferait à ses risques et périls, car conformément aux dispositions de l'article 96 du décret foncier du 24 juillet 1906, le Titre foncier est définitif et inattaquable et confère le droit de propriété de la CNSS sur l'immeuble, objet du Titre foncier n°21.583 RT

Pour toute information, s'adresser à la **SCP AQUEREBURU & PARTNERS**

Société d'Avocats, Juridique et Fiscal sise au 777, Avenue Kléber DADJO,

Tél : 22 21 05 05, B.P. 8989.

Fait à LOME, le 18 AOÛT 2014



Koffi Kadanga WALLA

21 Nov.  
8 Déc.  
2014

12<sup>ème</sup>  
**Foire**  
Internationale de  
**LOME**

Foire de toutes les opportunités



## COMMUNIQUE

\*\*\*\*\*

Dans le cadre des préparatifs de la **12<sup>ème</sup> Foire Internationale de Lomé** qui aura lieu **du 21 novembre au 8 décembre 2014**, la Direction du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé a le plaisir d'annoncer la tenue du Séminaire de formation qu'elle organise les **28 et 29 août 2014**. Cette formation destinée aux institutions, entreprises et artisans a pour objectif de permettre une optimisation de leur participation à une foire internationale.

Le séminaire abordera 3 modules intitulés :

**Pourquoi participer à une Foire ?**  
**Comment participer à une Foire ?**  
**Le suivi après la Foire**

Les entreprises et exposants désireux de prendre part à ce séminaire devront inscrire leurs participants avant le **vendredi 22 août 2014 à 17 heures 30 minutes**. Chaque entreprise peut déléguer plusieurs participants.

Les frais d'inscription s'élèvent à **10 000 F CFA** par personne donnant droit aux pauses-café et au support contenant les modules dispensés au cours dudit séminaire.

Pour plus d'informations, contactez le Secrétariat du CETEF-LOME.

**Tél : (+228) 22 35 07 27/90 04 92 66 / 99 64 40 01 ;**  
**email : [judith@cetef.tg](mailto:judith@cetef.tg) / [jude@cetef.tg](mailto:jude@cetef.tg)**

**Les fiches d'inscription et de motivation du séminaire**  
**sont disponibles sur notre site web :**  
**[www.cetef.tg](http://www.cetef.tg)**

**CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"**

BP 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 35 07 27 Fax:(00228) 22 26 17 54

Site web: [www.cetef.tg](http://www.cetef.tg) E-mail: [ceteflome@cetef.tg](mailto:ceteflome@cetef.tg)